

Grille de concordance des postes de dommage

1. Invalidité concrète (jusqu'au règlement du recours)

	Postes de dommage RC	Prestations AVS/AI	Prestations AA
A	Frais de guérison (y c. frais annexes), autres charges d'ordre médical	Mesures médicales (art. 12 ss LAI) (dont certaines seulement jusqu'à l'âge de 20 ans)	Traitement médical (art. 10/21 LAA), remboursement des frais (art. 12 et 13 LAA)
B	Effort accru pour le maintien de la capacité de gain	Mesures d'intervention précoce (art. 7d LAI)	————
C	Effort accru pour la récupération de la capacité de gain	Mesures de réinsertion préparant à la réadaptation professionnelle (art. 14a LAI) et nouvelle réadaptation des bénéficiaires de rente (art.8a LAI)	————
D	Effort accru d'ordre professionnel quant à la capacité de gain	Mesures d'ordre professionnel (art. 15 ss LAI)	————
E	Frais de voyage et de transport	Frais de voyage/viatique (art. 51 LAI)	Frais de voyage, de transport et de sauvetage (art. 13 LAA)
F	Perte de gain temporaire	Indemnité journalière (art. 22 ss LAI), rentes échues (art. 28 ss LAI)	Indemnité journalière (art. 16 s. LAA), rentes échues (art. 18 ss LAA)
G	Charges de soins accrues en lien avec les actes ordinaires de la vie	Allocation pour impotent et contribution d'assistance échues (art. 42 ss LAI) Allocation pour impotent mineur (art. 42 ^{bis} LAI)	Allocations pour impotent échues (art. 26 ss LAA)
H	Moyens auxiliaires	Moyens auxiliaires (art. 21 ss LAI)	Moyens auxiliaires (art. 11 LAA)

1.1 Invalidité future

	Postes de dommage RC	Prestations AVS/AI	Prestations AA
I	Perte de gain permanente	Rente future (art. 28 ss LAI)	Rente future (art. 18 ss LAA)
J	Charges de soins accrues en lien avec les actes ordinaires de la vie	Allocation pour impotent (art. 42 ss LAI)	Allocation pour impotent future (art. 26 ss LAA)

K	Frais médicaux (frais annexes inclus), autre investissement d'ordre médical	Mesures médicales (art. 12 ss LAI) (seulement jusqu'à l'âge de 20 ans)	Traitement médical après la fixation de la rente (art. 21 LAA)
L	Moyens auxiliaires	Moyens auxiliaires (art. 21 ss LAI)	Moyens auxiliaires (art. 11 LAA)
M	Tort moral	—	Indemnité pour atteinte à l'intégrité (art. 24 ss LAA)
N	Domage de rentes	Part non financée de la rente AVS	Part de la rente allant au-delà de l'âge AVS

2 Décès

	Postes de dommage RC	Prestations AVS/AI	Prestations AA
O	Domage de perte de soutien, veuve	Rente de veuve (art. 23 ss LAVS)	Droit du conjoint survivant (art. 29 LAA)
P	Domage de perte de soutien, orphelin	Rente d'orphelin (art. 25 LAVS)	Rente d'orphelin (art. 30 LAA)
Q	Domage de perte de soutien, veuf	Rente de veuf (art. 23 ss LAVS)	Droit du conjoint survivant (art. 29 LAA)
R	Frais liés au décès	—	Traitement médical (art. 10 LAA), frais de voyage, de transport et de sauvetage (art. 13 LAA), frais de transport du corps et frais funéraires (art. 14 LAA)